

Présentation de la thèse de Pierre Haddad

Les métiers de la viande et leur histoire ont été décrits dans un certain nombre d'ouvrages, et cependant il existe une corporation qui reste, aujourd'hui encore, fort peu connue du grand public : celle des chevillards.

Appartenant moi-même à une lignée de chevillards installée à La Villette depuis 1886, ancien administrateur du Syndicat de la Boucherie en gros de Paris et ancien secrétaire général de la Fédération Nationale de l'Industrie et des Commerces en gros, j'ai voulu être le mémorialiste de cette corporation dont l'existence à La Villette est relativement courte puisqu'elle ne dura qu'un peu plus d'un siècle. Disposant de la presque totalité des archives du Syndicat Général du Commerce en gros des viandes de Paris-La Villette, je me suis attaché à dépeindre ce monde clos qu'était celui des abattoirs.

Cette étude est articulée en quatre parties :

Première partie : Elle porte sur un bref historique des anciens abattoirs de Paris et du Syndicat de la Boucherie en gros. Nous pénétrons ensuite au cœur du sujet : le commerce à la cheville.

J'explique ce qu'étaient les chevillards de La Villette, leur rôle au sein de la filière viande, la mentalité et le comportement des membres de cette corporation qui s'explique, entre autres, par le fait que la plupart étaient eux-mêmes d'anciens ouvriers bouchers.

Deuxième partie : J'évoque dans le détail l'histoire du commerce à la cheville depuis ce qu'il est convenu d'appeler la Belle Époque jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, notamment sur certaines périodes cruciales telles que la Guerre de 1914-1918, la grande crise économique des années 30, le désastre de 1940 et l'Occupation.

Troisième partie : Nous sommes en 1945. L'industrie, faute d'hommes, de matériel et de matières premières, faute surtout de moyens de transport, ne peut couvrir les besoins du pays. La production agricole n'est guère plus satisfaisante, encore qu'il soit difficile de la mesurer, en raison du marché noir.

Pendant un temps très court, les soucis du ravitaillement ont été oubliés, mais la population s'aperçoit très vite que sur ce plan, la Libération ne règle rien. Les Allemands sont vaincus mais l'abondance ne revient pas pour autant. Pendant longtemps encore, l'obsession du ravitaillement va hanter les esprits.

J'ai essayé de recréer le climat général de l'après-guerre en montrant les préoccupations des dirigeants de la Fédération Nationale de la Boucherie en gros confrontés au dirigisme puis au plan d'équipement des abattoirs et celles des responsables du Syndicat de la Boucherie en gros de Paris avec lesquels nous allons partager les espoirs et les craintes de toute une corporation à la veille de la reconstruction de La Villette.

Quatrième partie : Le premier coup de pioche est donné. En dépit de toutes les controverses sur La Villette, la reconstruction de l'abattoir semble en bonne voie mais bientôt vient le temps des incertitudes. L'affaire de La Villette va tourner au scandale. En mars 1974, le gouvernement ordonne la fermeture du Marché d'Intérêt National : une page d'histoire est définitivement tournée.

Conclusion :

Je ne me suis pas contenté de retracer la trame des événements qui constituent l'histoire d'une corporation, j'ai essayé de répondre à un certain nombre de questions.

Que serait-il advenu si l'État avait pas décidé de transformer l'opération de modernisation des abattoirs de La Villette, initialement prévue, en une vaste entreprise comportant un abattoir prototype et une salle de vente monumentale, en une opération dont le gigantisme n'avait pas d'équivalent dans le monde, bref si le Conseil municipal de Paris s'en était tenu au projet initial de 1957 ?

Le commerce traditionnel de la viande tel qu'il se pratiquait à La Villette aurait-il perduré si le gouvernement n'avait pas fermé le marché d'intérêt national en usant de l'arrêté du 7 décembre 1973, supprimant de la liste des produits vendus sur le M.I.N. de Paris-La Villette les animaux de boucherie et de charcuterie et les viandes et abats de boucherie ?

La disparition de la corporation des chevillards de La Villette est-elle pas imputable pour une large part à la grande mutation des années 70 caractérisée par le développement des circuits coopératifs et de l'industrie de la viande ?

C'est sur cette problématique à laquelle je m'efforce de répondre que s'achève cette étude.